



saisie rsa par mandataire judiciaire

Par **iraplov**, le **19/02/2012** à **19:27**

Bonjour

Il y a un an,j'ai été placé en liquidation judiciaire pour ma situation personnelle et pour une SARL dont j'étais gérant. Entre temps des bons du trésor imprévus, provenant de ma défunte mère,ont été virés sur mon compte bancaire. Pensant la liquidation réglée, j'ai retiré une partie de la somme. Le mandataire judiciaire désigné par le Tribunal a bloqué le compte et l'a placé au service contentieux de la banque. Il m'a saisi ainsi été saisi 3 mois de RSA, en totalité. Il refuse de me les restituer. En outre il ont demandé à la banque de leur effectuer un virement sur la totalité de petit héritage reçu (alors que je m'étais servi d'une partie pour "rebondir"). Où se trouve la légalité dans mon histoire? Je n'ai voulu détourner aucun argent et le RSA est insaisissable. Je l'ai signalé aux Juges Commissaires en charge de mes dossiers en leur exprimant aussi mon souhait de changer de mandataire... sans réponse pour l'heure.

Merci pour votre aide, qui me serait bien précieuse, car je suis de plus en plus dans l'embarras.

Respectueusement

Par **hamzawii**, le **13/12/2014** à **00:50**

j'ai le même probleme

Par **origanfleur34**, le **16/12/2014** à **19:58**

ouverture d un compte pro sans decouvert bancaire,et la banque m a prise mes 2 cartes compte perso alors que les 2 sont bien separees,je veux retrouver un moyen de paiement par carte avec la carte electron,pour le moment sourde oreilles

Par **origanfleur34**, le **16/12/2014** à **20:00**

la banque pouvait elle faire un rachat de credit,j ai demande un moratoire avec paiement sur 2 ans mensualite de 70 euro